

DECISION DU MAIRE DE CAVIGNAC N° DEC 05-2022

Présentée au Conseil municipal 2022

Conformément à la délibération du 8 octobre 2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal de Cavignac et dans le cadre des crédits budgétaires et des opérations engagées, il a été pris les décisions suivantes :

Pour la Commune :

- Réfection du VC n°7 Route de Brochard (à parité avec la commune mitoyenne de Cézac) bon de commande de la CCLNG pour un montant de 22 027,39€ TTC
- Renouvellement du contrat de prévention anti-rongeur à la cantine avec ECOLAB pour un montant 776,40 € par an sur une durée de 3 ans
- Travaux d'électricité au Chai Marinier avec pour montant 7796,40€ TTC
- Travaux divers au Chai Marinier avec Gascogne d'un montant 5 064€ TTC
- Commande d'une VPI pour la 11^{ème} classe de 2 tablettes et d'un ordinateur portable pour la Bibliothèque et la garderie avec Gironde numérique pour un montant de 4295,76€ TTC
- Remplacement de plaques de murette du city-stade avec DUGAS TP pour un montant de 444€ TTC suite à accident
- Nettoyage des terrains communaux rue de Tessonneau avec DUGAS TP pour un montant de 1 392€
- Fourniture et pose d'extincteurs au Chai Marinier avec Accord Incendie pour un montant de 944,82€ TTC
- Convention avec l'association des Piégeurs agréés de la Gironde pour lutter contre la présence du ragondin, du rat musqué et du raton laveur. Calcul de la subvention : 5€ par ragondin et rat masqué et 8€ par raton laveur
- Fourniture et pose de l'enseigne de la médiathèque avec Appli'Pub pour un montant de 610,80€ TTC
- Travaux d'entretien des toitures des logements à Périzou avec La Mondiale des Toitures pour un montant de 4 980€ TTC.
- Acquisition d'un lave-linge et d'un sèche-linge professionnels pour le linge de l'école/cantine avec Brugère Equipement pour un montant de 6 014,40€ TTC
- Acquisition de deux radars pédagogiques avec Elan Cité pour un montant de 4 451,94€ TTC

Pour la fête locale :

- o Toilettes sèches : 647,28€ TTC
- o Gardiennage : 630€ TTC
- o Concert Les Bourdons d'Or (le midi) : 400€ net
- o Concert Fanny Swing (le soir) : 500€ net
- o Feu d'artifice : 5 200€ TTC
- o Retraite aux Flambeaux : 250€ TTC
- o Guirlandes 467,33€ TTC
- o CO-NECT : 126€ TTC
- o Affiches/ 198€ TTC
- o Publicité Haute Gironde : 1 168,02€ TTC
- o Rubalise : 31,80€ TTC
- o Sacs poubelles : 28,50€ TTC
- TOTAL : 9 843,73€ TTC

Pour la Régie agricole :

- Avenant assurance grêle et aléa climatique avec AVIVA Assurances pour un montant de 9 907,00 TTC
- Cession d'un pulvérisateur Berthoud à la SCEA l'expression des domaines Corporandy de St Gervais (33240) pour 3000€ net, à sortir de l'inventaire par délibération

Fait à CAVIGNAC, le 30/06/2022

Le Maire

Guillaume CHARRIER

